

# Les infos

Vendredi 16 Décembre 2011



## ÉVALS : DURA LEX, SED LEX

Respectant la décision de l'intersyndicale, un respect qui aurait dû s'imposer à tous, la CGT a pris la décision d'accepter, en commun avec les autres syndicats, la proposition d'Anne Marion Bouchacourt. La proposition consiste à renoncer à demander au juge d'annuler la totalité des évaluations chez SGCIB en échange d'une annulation partielle. Pourquoi ? Essentiellement parce que la valeur politique d'une décision de la Direction générale à l'encontre des écarts de sa hiérarchie est bien plus forte qu'une décision judiciaire. Sont donc annulées les évaluations chez OPER, ITEC/COO, CORI/CMU, ACFI/PCG, soit plus de 2000 salariés ; annulées, c'est-à-dire formulaires remis à zéro, nouvel entretien préalable, nouvelle rédaction, etc... Paradoxalement, les managers à qui furent imposés des quotas et des pré classements vont devoir refaire le travail, mais ils seront responsables cette fois-ci de leurs décisions. Pourquoi pas les autres départements de SGCIB ou d'ailleurs ? Parce que nous avons les preuves de l'existence des quotas là où nous avons obtenu l'annulation ! Ailleurs, l'omerta a été la plus forte. L'affaire n'est pas pliée pour autant, car la décision a grande valeur d'exemple pour toute la maison, jusqu'au fin fond de nos campagnes. Elle permet à tous d'exercer le droit de recours prévu par l'instruction 13672, que le formulaire ait été ou non validé, dans un cadre renforcé. Tout le monde sait maintenant qu'on ne

plaisante pas avec les règles et les accords signés par la Direction générale avec les syndicats. Même ceux qui s'en sont crus exonérés. La loi est dure, mais c'est la loi, qu'on se le dise !

## PAS GO BANGALORE

C'est d'application immédiate et sera contenu dans le PSE : les activités qui sont réalisées à Paris par du personnel SG ne peuvent pas être transférées à Bangalore pendant toute la durée du plan. Clair engagement de Frédéric Oudéa en personne. D'où la confusion pathétique de certains, ainsi à OperTlpSer qui, se faisant prendre les doigts dans le pot de confiture, viennent expliquer aux salariés qui nous ont prévenus qu'il s'agit d'un malentendu et qu'ils ont été mal compris. D'où également la précipitation d'autres qui voudraient éviter le blocage... Erreur, car agissant ainsi, ils se désignent sans savoir qu'une procédure de signalement des transferts à DRHG a dû être concédée dans la discussion du PSE. La meilleure garantie c'est encore, et comme toujours, la vigilance des salariés qui nous préviennent. Ça aboutit aux engagements comme ci-dessus.

## CEINTURE

Le Comité Central d'Entreprise a tenu sa dernière réunion plénière de l'année. Les élus faisant remarquer à Anne Marion Bouchacourt, que la direction avait décidé de ne rien donner dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires, celle-ci nous a répondu : « *Dans un contexte de crise, tout le monde se serre la ceinture !* ». Face aux protestations de la salle, elle a ajouté qu'il avait été également décidé de ne pas attribuer de dividendes aux actionnaires, qu'il n'y aurait pas non plus d'augmentation pour les 3000 premiers salariés du Groupe et que les niveaux de rémunération variable allaient baisser violemment dans la BFI.



le trait de la semaine

CGT Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT